



DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF

A SA TRENTE-DEUXIEME SESSION

Madrid (Espagne), 1er octobre 1987

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour de la session.....	2
2. Liste des décisions.....	3
3. Décisions prises par le Conseil.....	4
4. Liste des participants à la session.....	6

1. ORDRE DU JOUR DE LA SESSION

1. Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1988
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election aux organes subsidiaires du Conseil exécutif pour la période 1988-1989 :
 - a) Comité technique du programme et de la coordination
 - b) Comité du budget et des finances
 - c) Comité de la facilitation
 - d) Comité de l'environnement
 - e) Comité des statistiques
 - f) Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
4. Lieu et date de la trente-troisième session du Conseil exécutif

2. LISTE DES DECISIONS

<u>No de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(XXXII)	Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1988 (Point 1 de l'ordre du jour)..	4
2(XXXII)	Adoption de l'ordre du jour (Point 2 de l'ordre du jour)	4
3(XXXII)	Election aux organes subsidiaires du Conseil exécutif pour la période 1988-1989 (Point 3 de l'ordre du jour)	4
	a) Comité technique du programme et de la coordination	5
	b) Comité du budget et des finances	5
	c) Comité de la facilitation	5
	d) Comité de l'environnement	5
	e) Comité des statistiques	5
	f) Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membres affilié	5
4(XXXII)	Lieu et date de la trente-troisième session du Conseil exécutif (Point 4 de l'ordre du jour)	6

3. DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

CE/DEC/1 (XXXII)

Election du Bureau du Conseil exécutif
pour l'année 1988

Point 1 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

1. Rend hommage à la compétence des Membres qui ont siégé au Bureau du Conseil en 1987 ; et
 2. Déclare élus par acclamation le Maroc comme Président du Conseil pour 1988, et les Etats-Unis d'Amérique et les Maldives comme premier et second Vice-Présidents respectivement.
-

CE/DEC/2 (XXXII)

Adoption de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour (document CE/32/1)

Le Conseil exécutif,

Adopte l'ordre du jour de sa trente-deuxième session, tel qu'il a été modifié.

.....

CE/DEC/3 (XXXII)

Election aux organes subsidiaires du Conseil exécutif
pour la période 1988-1989

Point 3 de l'ordre du jour (document CE/32/2)

Le Conseil exécutif,

Compte tenu que les mandats des Membres actuels du Comité technique du programme et de la coordination, du Comité du budget et des finances, du Comité de la facilitation et du Comité de l'environnement et du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié sont arrivés à expiration,

Considérant que dans sa décision 15 (XXVIII), il a décidé d'instaurer un Comité des statistiques composé d'autant de Membres par région que chacune de ces régions de l'Organisation possède de représentants au Conseil,

Considérant les propositions qui ont été formulées par les Commissions régionales de l'Organisation pour la composition de ces organes subsidiaires du Conseil,

1. Déclare élus comme suit les Membres de ces organes subsidiaires :
 - a) Comité technique du programme et de la coordination
Argentine, Brésil, Egypte, Pakistan, Philippines, Roumanie, Tunisie, Zimbabwe et Yougoslavie.
 - b) Comité du budget et des finances
Allemagne (République fédérale d'), Bangladesh, Guinée, Indonésie, Liban, Maroc, Mexique, République démocratique allemande et Uruguay.
 - c) Comité de la facilitation
Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Autriche, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Gabon, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Mali, Maroc, Mexique, Ouganda, Philippines, Pologne, République de Corée et Zaïre.
 - d) Comité de l'environnement
Bulgarie, Canada, Colombie, Egypte, Ethiopie, Grèce, Guinée, Jamaïque, Japon, Lesotho, Madagascar, Népal, Pays-Bas, République arabe syrienne, République démocratique populaire de Corée, Tchad, Togo, Turquie, Uruguay et Zimbabwe.
 - e) Comité des statistiques
Algérie, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Congo, France, Inde, Iraq, Japon, Jordanie, Kenya, Mexique, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay et Zaïre.
 - f) Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
Congo, Iraq, Japon, Maldives, Mexique et Pays-Bas.
2. Elit l'Iraq à la présidence du Comité technique du programme et de la coordination pour la période allant de la septième à la neuvième Assemblée générale ;
3. Elit la France à la présidence du Comité du budget et des finances pour la période allant de la septième à la neuvième Assemblée générale ;
4. Rappelle que le vingt et unième Membre du Comité de la facilitation, du Comité de l'environnement et du Comité des statistiques sera désigné par la Commission de l'OMT pour l'Europe, région à laquelle appartient l'Autriche, Membre élu au vingt et unième siège du Conseil exécutif ; et

5. Rappelle que, conformément à ses décisions 14(XV) et 15(XXVIII), le Comité de la facilitation, le Comité de l'environnement et le Comité des statistiques sont ouverts à la participation de tous les Membres du Conseil.

.....
CE/DEC/4(XXXII)

Lieu et date de la trente-troisième session
du Conseil exécutif

Point 4 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Décide de tenir sa trente-troisième session au siège de l'Organisation, du 3 au 6 mai 1988.

.....
4. LISTE DES PARTICIPANTS A LA SESSION

Etaient présents à la trente-deuxième session :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Maroc (Président), Etats-Unis d'Amérique (premier Vice-Président), Maldives (deuxième Vice-Président), Autriche, Chine, Colombie, Congo, Guinée, Hongrie, Iraq, Japon, Jordanie, Kenya, Mexique, Ouganda, Pays-Bas, Portugal, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Tchécoslovaquie et l'Espagne en tant que Membre privilégié.
2. Le Président du Comité de la facilitation.
3. Les représentants de la République fédérale d'Allemagne, Argentine, Brésil et Israël ont suivi la session à titre d'observateurs.
4. Le délégué de Porto Rico, représentant des Membres associés.
5. Les Membres affiliés ont été représentés par la Société pour la promotion et les éditions touristiques (IPV) (Hongrie).
6. Les Commissaires aux comptes de l'Organisation (Espagne et Roumanie).